

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Commandement
de la gendarmerie outre-mer

**Décision n° 2295 du 5 février 2014 portant promotion
de sous-officiers de réserve du commandement de la gendarmerie de la Martinique**

NOR : INTJ1319120S

Le commandant de la gendarmerie outre-mer,

Vu le code de la défense;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale;

Vu la décision n° 2294 du 5 février 2014 (NOR : INTJ1319119S),

Décide:

Article 1^{er}

Les gendarmes de réserve dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef de réserve le 1^{er} décembre 2013:

Florent, Alex Nigend : 251 289

Kimboo, Nicole Nigend : 251 767

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 5 février 2014.

*Le général de corps d'armée,
commandant la gendarmerie outre-mer,
S. CAILLET*